

## Absurde !

Connaître le mode d'action pharmacodynamique d'un médicament permet d'anticiper bon nombre de ses effets. Par exemple, en bloquant les récepteurs alpha-1 adrénergiques du système nerveux sympathique, la tamsulosine (Omix LP<sup>o</sup> ou autre) entraîne un relâchement des fibres musculaires lisses, notamment au niveau de la prostate, du col de la vessie et des vaisseaux sanguins. D'où des effets escomptés pour soulager les symptômes de l'hypertrophie bénigne de la prostate, mais aussi un risque d'effets indésirables cardiovasculaires tels qu'hypotensions artérielles et tachycardies.

On sait depuis longtemps que les médicaments atropiniques, en bloquant le système nerveux parasympathique au niveau de la vessie, exposent à des difficultés à uriner, voire à des rétentions urinaires. C'est pourquoi il n'est pas prudent de les utiliser chez les patients atteints de troubles prostatiques, eux-mêmes facteurs de rétentions urinaires. On sait aussi que les atropiniques exposent à des effets indésirables centraux auxquels les personnes âgées sont particulièrement sensibles.

Aussi est-il absurde qu'un médicament associant solifénacine (un atropinique) + tamsulosine (Vecalmys<sup>o</sup>) ait récemment été autorisé en France et dans d'autres pays européens pour le soulagement des symptômes liés à une hypertrophie bénigne de la prostate (lire p. 405-406). D'autant que les maigres données du seul essai clinique comparatif présenté à l'appui de l'autorisation de mise sur le marché ne montrent pas de gain d'efficacité clinique par rapport à la tamsulosine seule. Et que les résultats concernant les effets indésirables, rapportés durant seulement 12 semaines, ne peuvent pas rassurer face à la logique pharmacodynamique.

Tenir compte du mode d'action connu d'un médicament amène à l'écarter d'emblée chez certains patients, avant tout pour ne pas nuire. Autorisation de mise sur le marché ou non.



### Information fournie par les firmes

Nous cotons sur 4 niveaux l'information reçue des firmes que nous avons interrogées.



Information approfondie et adaptée à notre demande.



Information adaptée à notre demande, mais incomplète.



Information minimale, ou limitée à quelques éléments accessibles par ailleurs.



Rétention d'information.

### COTATIONS PRESCRIRE - Nouvelles substances, indications, posologies, formes, etc.

Notre appréciation globale, symbolisée par une expression du bonhomme Prescrire, alias Gaspard Bonhomme, porte sur le progrès thérapeutique, tangible pour le patient, apporté par chaque nouvelle spécialité dans une indication précise : balance bénéfices-risques du médicament par rapport aux autres thérapeutiques disponibles.



#### BRAVO

Appréciation d'exception attribuée à un progrès thérapeutique majeur, d'efficacité et d'intérêt évidents dans un domaine où nous étions totalement démunis.



#### N'APPORTE RIEN DE NOUVEAU

Il s'agit d'une nouvelle substance sans plus d'intérêt clinique démontré que les autres substances du même groupe, et parfois d'un me-too, voire d'une quasi-copie.



#### INTÉRESSANT

Apporte un progrès thérapeutique important mais avec certaines limites.



#### PAS D'ACCORD

Médicament qui ne présente aucun avantage évident mais qui a des inconvénients possibles ou certains.



#### APPORTE QUELQUE CHOSE

L'apport est présent mais limité ; il est à prendre en compte sans toutefois devoir bouleverser le domaine de la thérapeutique considéré.



#### LA RÉDACTION NE PEUT SE PRONONCER

Nous réservons notre jugement dans l'attente d'une évaluation plus approfondie du médicament.



#### ÉVENTUELLEMENT UTILE

Intérêt thérapeutique supplémentaire minime. Il y a peu d'arguments devant conduire à changer d'habitude de prescription en dehors de cas particuliers.